

C A N A D A

(Chambre des actions collectives)
COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

NO : 200-06-000156-128

MÉLANIE BOUCHER
et
PATRICK LEBLOND
et
ALAIN DESROCHERS

Demandeurs

c.

BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION
et
BOSTON SCIENTIFIC LTD.

Défenderesses

ACTE DE DÉSISTEMENT
(Article 213 C.p.c.)

Les demandeurs, Mélanie Boucher, Patrick Leblond et Alain Desrochers, par l'entremise de leurs avocats soussignés, se désistent de toutes les procédures entreprises dans la présente affaire contre les défenderesses Boston Scientific Corporation et Boston Scientific Ltd. et les avocats de ces dernières acceptent ce désistement, le tout sans frais.

Québec, ce 23 janvier 2018


SISKINDS, DESMEULES, AVOCATS
Avocats des demandeurs

Québec, ce 23 janvier 2018

Siskinds Desmeules

SISKINDS, DESMEULES AVOCATS

Dûment autorisés

Pour:

OSLER, HOSKIN & HARCOURT s.e.n.c.r.l./s.r.l.

Avocats des défenderesses

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

24 JAN. 2018

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des Actions collectives)
NO : 200-06-000156-128

MÉLANIE BOUCHER
et
PATRICK LEBLOND
et
ALAIN DESROCHERS

Demandeurs

c.

BOSTON SCIENTIFIC CORPORATION
et
BOSTON SCIENTIFIC LTD

Défenderesses

ACTE DE DÉSISTEMENT
(Article 213 C.p.c.)

BB-6852

Casier 15

Me Barbara Ann Cain

barbaraann.cain@siskindsdesmeules.com

N/D : 67-116

Courriel : notification@siskindsdesmeules.com

SISKINDS, DESMEULES AVOCATS
S E N C R L

Les Promenades du Vieux-Québec
43 rue de Buade, bureau 320
Québec, (Québec) GIR 4A2

LA PRÉSENTE PROCÉDURE A ÉTÉ DÉPOSÉE
À LA COUR LE 18/01/24

Tél.: (418) 694-2009 Tél.: (418) 694-0281
www.siskinds.com